



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11512>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-11512**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Souscription des contrats collectifs de protection sociale complémentaire (PSC) en prévoyance au profit des militaires relevant des ministères chargés de la défense, de l'intérieur et de la mer, des agents relevant du ministère chargé de la défense et des agents et militaires de certains établissements publics rattachés au ministère chargé de la défense

Description : Lot 1 : Souscription d'un contrat collectif de protection sociale complémentaire en prévoyance au profit des militaires relevant des ministères chargés de la défense, de l'intérieur et de la mer et de certains établissements publics rattachés au ministère de la défense (ci-après Lot 1 « Militaire »). Lot 2 : Souscription d'un contrat collectif de protection sociale complémentaire en prévoyance au profit des agents relevant du ministère chargé de la défense et de certains établissements publics rattachés au ministère chargé de la défense (ci-après Lot 2 « Civil »).

Identifiant de la procédure : d2b4320a-6038-442e-9fe9-dbd7fe140703

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : Marché passé selon une procédure avec négociation en vertu de l'article R.2124-3 4° justifié par la complexité du marché et le fait que le besoin ne peut être satisfait sans adapter des solutions immédiatement disponibles

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 75313000 Indemnités d'invalidité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 75313100 Indemnités d'incapacité temporaire

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché est composé de deux lots. La valeur estimée des garanties de protection complémentaire comprend la Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA) et correspond à la valeur totale estimée pour les deux (2) lots sur la durée totale du marché, soit cinq (5) ans reconductions comprises.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 535,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Souscription d'un contrat collectif de protection sociale complémentaire en prévoyance au profit des militaires relevant des ministères chargés de la défense, de l'intérieur et de la mer et de certains établissements publics rattachés au ministère de la défense (ci-après Lot 1 « Militaire »).

Description : l'article L. 4123-3 du code de la défense permet à l'initiative de l'employeur public, la conclusion de contrats collectifs et la participation partielle de l'employeur public au financement de la protection sociale complémentaire « prévoyance » ainsi que l'adhésion facultative des militaires actifs à tout ou partie des garanties que ces contrats ou règlements comportent. Le décret relatif à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance du personnel militaire viendra encadrer le régime facultatif de PSC en prévoyance et les garanties de couverture des risques. Il précisera également les modalités de participation financière.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75313100 Indemnités d'incapacité temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75313000 Indemnités d'invalidité

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer-COM (Collectivités d'Outre-Mer) ainsi que l'étranger.

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché prend effet à compter de sa date de notification. La couverture du contrat collectif débute à compter du 1er janvier 2026. La période entre la date de notification et le début de la couverture du contrat collectif sera consacrée à la préparation de la bonne prise en charge du périmètre dudit marché. Pour ce qui concerne la couverture du contrat collectif, celle-ci est conclue pour une durée initiale de deux (2) ans. Elle pourra être reconduite trois (3) fois par reconduction expresse et par période de douze (12) mois, sans que sa durée totale puisse excéder soixante (60) mois. Le marché est estimé à 510 000 000 Euros TSA pour la totalité du marché (reconductions comprises)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : le candidat ou le groupement devra justifier des niveaux de compétences en terme de gestion : Nombre de bénéficiaires gérés au cours de la dernière année d'exercice pour des prestations comparables : au moins 200 000 personnes

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour chaque candidat ou membre du groupement, les fonds propres solo éligibles pour la couverture du Solvency Capital Requirement (SCR) au 31/12 /2023 : au moins 400 millions Euros HT

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Capacité prudentielle

Description : Pour chaque candidat ou membre du groupement, le taux de couverture du SCR, par les fonds propres, au sens Solvabilité 2, sur la dernière année d'exercice disponible : au moins 160%.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Habilitation des administrateurs de SI de niveau Diffusion Restreinte + Homologation des SI + Engagement de confidentialité pour l'obtention du PCS

Description : cf RC n°2024_001921

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.defense.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Autorisée

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L.5511 à L.55112 du CJA (Code de la justice administrative) pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel (art. L.55113 à L.55123 du CJA) pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.5517 du CJA Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours en contestation de la validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'art. L.5211 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation qui traite les offres : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Souscription d'un contrat collectif de protection sociale complémentaire en prévoyance au profit des agents relevant du ministère chargé de la défense et de certains établissements publics rattachés au ministère chargé de la défense (ci-après Lot 2 « Civil »).

Description : les articles L. 827-1 et suivants du code général de la fonction publique permettent, à l'initiative de l'employeur public, la conclusion de contrats collectifs et la participation partielle de l'employeur public au financement de la protection sociale complémentaire « prévoyance » ainsi que l'adhésion facultative des civils actifs à tout ou partie des garanties que ces contrats ou règlements comportent. Le décret n° 2024-678 du 4 juillet 2024 relatif à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique de l'Etat détaille le nouveau régime des civils.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 75313100 Indemnités d'incapacité temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 75313000 Indemnités d'invalidité

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer-COM (Collectivités d'Outre-Mer) ainsi que l'étranger.

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché prend effet à compter de sa date de notification. La couverture du contrat collectif débute à compter du 1er janvier 2026. La période entre la date de notification et le début de la couverture du contrat collectif sera consacrée à la préparation de la bonne prise en charge du périmètre dudit marché. Pour ce qui concerne la couverture du contrat collectif, celle-ci est conclue pour une durée initiale de deux (2) ans. Elle pourra être reconduite trois (3) fois par reconduction expresse et par période de douze (12) mois, sans que sa durée totale puisse excéder soixante (60) mois. Le marché est estimé à 25 000 000 Euros TSA pour la totalité du marché (reconductions comprises)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Nombre de bénéficiaires gérés au cours de la dernière année d'exercice pour des prestations comparables : au moins 80 000 personnes

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour chaque candidat ou membre du groupement, les fonds propres solo éligibles pour la couverture du (Solvency Capital Requirement) (SCR) au 31/12 /2023 : au moins 400 millions Euros HT

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Capacité prudentielle

Description : Pour chaque candidat ou membre du groupement, le taux de couverture du SCR, par les fonds propres, au sens Solvabilité 2, sur la dernière année d'exercice disponible : au moins 160%.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Habilitation des administrateurs de SI de niveau Diffusion Restreinte + Homologation des SI + Engagement de confidentialité pour obtention du PCS

Description : cf RC n°2024_001921

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.defense.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Autorisée

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L.551-1 à L.551-12 du CJA (Code de la justice administrative) pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel (art. L.551-13 à L.551-23 du CJA) pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 du CJA
Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours en contestation de la validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'art. L.521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Organisation qui traite les offres : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Sous-direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion

Numéro d'enregistrement : 13001651200019

Adresse postale : 60 Bd du Général Martial Valin CS 21623

Ville : Paris cedex 15

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : sga-sdpamg-bpi.ach.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0988678218

Autres points de contact :

Nom officiel : MINARM MEDIATEUR

Ville : Paris cedex 15

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.defense.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://paris.tribunal-administratif.fr>
<http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ab22fac2-65ff-4747-9619-1d2b342d3187 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/01/2025 à 17:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2025